



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

LES CHEMINS DE CHATU 2023



DIMANCHE 26 MARS 2023

ENSEMBLE CHARLES BRINGUIER - 26300 CHATUZANGE LE GOUBET

9h00	6-9 ans pour 750m
9h15	10-13 ans pour 1500m
9h30	Echauffement
9h45	départ du 15km
10h00	départ du 8km

TOUTE INSCRIPTION IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA COURSE

PARTICIPATION

Les 2 courses chronométrées sont ouvertes aux détenteurs d'une licence en cours de validité :

- FFA : Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running et « Pass' J'aime Courir »,
- Affinitaires : FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT et UFOLEP
- ou pour les majeurs d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, **datant de moins d'un an à la date de la compétition**, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical

Les concurrents mineurs devront impérativement fournir, en plus, une autorisation parentale par lettre manuscrite. Le dossard doit être porté sur la poitrine et visible en permanence pendant la course.

Les 2 courses enfants sont ouvertes aux enfants nés entre 2016 et 2009. Elles sont non chronométrées. Récompenses à tous. Autorisation parentale obligatoire à l'inscription.

INTERDICTIONS

Chaque dossard est nominatif et ne peut en aucun cas être rétrocédé. Le changement de distance en cours d'épreuve est interdit. Il est interdit de courir avec un chien.

BALISAGE / SÉCURITÉ

Courses pédestres se déroulant sur routes et chemins, chaque concurrent s'engage à respecter le code de la route, le balisage mis en place par l'organisation et l'environnement. Le balisage sera réalisé par la présence de bénévoles, de rubans de signalisation et de peinture éphémère au sol. La sécurité des courses est assurée par un médecin, une équipe de secouristes et des signaleurs déployés sur tout le parcours. Les carrefours empruntés sont sécurisés par les organisateurs agréés par la Préfecture. L'ensemble du dispositif sera conforme à l'autorisation préfectorale.



ABANDON

Tout abandon doit être signalé, par remise du dossard, au bénévole le plus proche.

DISQUALIFICATION

Chaque coureur peut être disqualifié pour : absence de matériel obligatoire, non-respect d'une consigne d'un bénévole ou abandon de détrit sur le parcours. L'organisation s'autorise à exclure toute personne ayant un comportement inadapté à la compétition.

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile (adhérents et bénévoles). Les licenciés bénéficient de garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement. Chaque concurrent s'engage à ses frais, risques et périls. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, vol ou défaillance physique, avant, pendant ou après la course.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Un contrôle antidopage peut être réalisé conformément aux procédures de contrôle antidopage de l'AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage).

DROIT À L'IMAGE

L'inscription aux « Chemins de Chatu » implique la cession du droit à l'image (presse, site internet, réseaux sociaux, brochure publicitaire, classement, etc.).

ANNULATION

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve pour toute raison extérieure indépendante de sa volonté (intempéries, cas de force majeure, etc.). Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte

MATÉRIEL :

Matériels obligatoires : Couverture de survie, Réserve d'eau (0,5L min), Veste imperméable (selon météo), Gobelet (il n'y aura pas de gobelet aux ravitaillements)

Matériels conseillés : Téléphone portable, chaussures de trail.

INSCRIPTIONS

TOUTE INSCRIPTION IMPLIQUE L'ACCEPTATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA COURSE

INSCRIPTIONS : Par internet uniquement.

RETRAIT DES DOSSARDS : Vendredi 24 mars de 15h à 19h chez Run Expert Valence puis Samedi 25 mars de 14h à 18h & dimanche 26 mars dès 8h au centre Charles Bringuier de Chatuzange le Goubet.

Pièce d'identité à présenter obligatoirement à la remise des dossards

PENSEZ COVOITURAGE ! Pour faciliter les déplacements, pensez à mutualiser vos véhicules avec d'autres coureurs. Une démarche solidaire, économique et écologique : www.cariocar.fr.



RAVITAILLEMENTS

- sur les parcours : eau. Prévoir un gobelet ou une gourde. Il n'y aura pas de gobelet.

- à l'arrivée : portion individuelle.

PETIT DÉJEUNER OFFERT ! Aux coureurs avant leur départ !

RÉCOMPENSES

- **8km** : 3 premières femmes au scratch, 3 premiers hommes au scratch
- **15km** : 3 premières femmes au scratch, 3 premiers hommes au scratch
- le plus jeune et la plus jeune des finishers (toutes courses chronométrées confondues)
- le plus âgé et la plus âgée des finishers (toutes courses chronométrées confondues)